

Rouderer .....	15 00	..	20 00
Jules Mumm .....	15 00	..	20 00
Bouché Fils .....	15 00	..	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douane et par lot de 21 tonnes—			
Dow & Cie .....	50	..	52 1/2
H. Corby & Son .....	47 1/2	..	50
J. P. Wisor & Cie .....	47 1/2	..	50
Gooderham & Worts .....	—	..	50

**CHARLES ALEXANDER & FILS,**  
[ÉTABLIS EN 1842,]  
**CONFISEURS EN GROS**  
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four- nitures de Pharmaciens en maga- sin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifi- ques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frangé et de Mottos, Cornets d'abondance.

387 et 391, Rue Notre-Dame.

**MARMALADE.**

Caisse de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.  
Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabri- quée en Mars] en pots de 1 lb.  
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

**CHAS. ALEXANDER & FILS,**  
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**ON DEMANDE**

UNE PERSONNE QUI POSSEDE QUELQUES MILLE DOLLARS comme associé dans un établissement d'épicerie,

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.  
Bureau du *Négociant Canadien*.  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

**ON DEMANDE**

UN ASSOCIÉ qui peut disposer de SEPT A HUIT MILLE DOLLARS comme associé dans une Manufacture de Remèdes Patentes qui ont un grand débit au Canada et aux États-Unis.

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.,  
Bureau du *Négociant Canadien*.  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

**AU COMMERCE D'ÉPICERIES.**

UNE PERSONNE ayant beaucoup d'expérience dans le commerce de la ville et de la campagne et capable d'influencer une nombreuse clientèle, dési- rerait trouver une place comme vendeur dans un établissement de première classe.

S'adresser à

L. E. MORIN & CIE.,  
MORIN & CIE.,  
Courtiers.

ou à

UNE MAISON DE BORDEAUX faisant le commerce de FRUITS SECS et autres arti- cles d'exportation au Canada.

**Demande un Agent à Montreal**

Capable d'influencer des commandes du com- merce en gros. On requerra des références sus- tisfaisantes en Angleterre ou en France.

S'adresser franco à

LÉON ESPENANT, Ecr.,  
Hôtel du journal *La Gironde*,  
BORDEAUX.

**RHUM DE DEMERARA**  
20 TONNES à vendre par MORIN & CIE.,  
Courtiers.

**DEMENAGEMENT.**

MORIN & CIE., Courtiers et Commissionnaires, transporteront prochainement leur Bureau au CORN DES RUES ST. PAUL ET ST. NICOLAS.

**ANCELLE & MORICE**

IMPORTATEURS DE

**Produits Français**

SEULS AGENTS POUR

L'Eau de "Mélisse" des Carmes Déchaussés et pour la Liqueur "Bénédictine" des Moines Bénédictins de l'abbaye de Fécamp

Transporteront au PREMIER MAI 1872, leurs Magasins au Nos. 342 et 344, RUE ST. PAUL.

Ils recevront à l'ouverture de la Navigation par les navires HERON et THURON de Bordeaux, et DEODAR et AMRICA de Marseille un assortiment complet de VINS et de PRODUITS FRANCAIS, qu'ils offriront en vente à l'arrivée des navires.

**AVIS**

EST PAR LE PRÉ-SENT DONNE que la société qui existait ci-devant entre les Soussignés comme marchands, en la ville de Terrebonne, sous le nom de J.-BIE BERNARDIN, a été dissoute de consente- ment mutuel.

THEODORE ROUSSIL,  
J.-BIE BERNARDIN.

Terrebonne, 1er Mars 1872.

**Dissolution de Société.**

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Épiciers, sous la raison sociale de SENECAL CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,  
PIERRE JOLY.

**AVIS.**

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encourage- ment qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les in- forme que je continuerai le même commerce que ci- devant dans les magasins No. 24 rue St. Paul et Nos. 203 et 211 rue des Capucins, sous les noms et rai- son de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai conti- nuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.**

**DANS LA COUR SUPERIEURE.**

CANADA } Dans l'affaire de  
Province de Québec. }  
DISTRICT DE MONTREAL. }

LOUIS PERRAULT

ET DE

CHARLES OVIDE PERRAULT,

Tous deux Imprimeurs et Éditeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Failles.

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers et Vendeurs, le dix-septième jour du mois de Mai prochain ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par là effectuée, tant individuellement que comme ayant été en sociétés sous la dite raison sociale.

Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.  
LOUIS PERRAULT,  
CHARLES OVIDE PERRAULT.

Par leur Procureur ad litem, P. R. LAFREYNE.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
OTTAWA, 11 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

**SALLE D'ENCAN = TORONTO**

Etablie en 1834.

**F. W. COATE & CIE.**

AGENTS DE MANUFACTURES

**ENCANTEURS**

ET

**MARCHANDS COMMISSIONNAIRES**

RUE KING

TORONTO.

**G. H. DUMESNIL,**  
**Syndic Officiel,**  
**NOTAIRE ET COMMISSAIRE**

POUR QUÉBEC ET ONTARIO,

No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaires à com- mission et succession, d'achat et de vente de proprié- tés, etc., etc., etc.

**E. GERIN,**  
Grand Propriétaire de  
**VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,**  
**PRES COGNAC.**

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHA- RENTE le premier Avril prochain, avec un char- gement de PRODUITS FRANCAIS, consignés aux soussignés, et consistant en:—

Barriques	}	EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
Caisses		EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
Caisses	}	CHAMPAGNE différentes marques favorites.
Caisses		VIN CLARET de choix.
Futs	}	VIN BLANC "de GRAVE"
Caisses		CHAMPAGNES
Futs	}	VIN DE MESSE
Caisses		VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
Caisses	}	MOUTARDE FRANCAISE;
Futs		VINAIGRE &c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un pro- priétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surintendance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEBMING & CIE.,  
Consignataires.